

Démographie comparée des minorités de langue officielle

Charles Castonguay

Numéro 12, automne 2001

Jeunesse et société francophone minoritaire en mouvance

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1005142ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1005142ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université d'Ottawa
Centre de recherche en civilisation canadienne-française

ISSN

1183-2487 (imprimé)

1710-1158 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Castonguay, C. (2001). Démographie comparée des minorités de langue officielle. *Francophonies d'Amérique*, (12), 25–36.
<https://doi.org/10.7202/1005142ar>

DÉMOGRAPHIE COMPARÉE
DES MINORITÉS DE LANGUE OFFICIELLE¹

Charles Castonguay
Université d'Ottawa

La *Charte canadienne des droits et libertés* emploie la langue maternelle comme critère d'appartenance à une minorité de langue officielle. Cependant, les données sur la langue parlée le plus souvent à la maison nous renseignent sur le nombre actuel de personnes qui parlent l'anglais ou le français de façon usuelle au foyer au moment du recensement. De plus, la langue maternelle des enfants correspond à la langue d'usage actuelle plutôt qu'à la langue maternelle de leurs parents.

Afin de saisir adéquatement la situation démographique des minorités, il convient donc d'examiner les deux types de données. Pour éviter toute confusion, nous nous servirons des mots *anglophone*, *francophone* et *allophone* seulement lorsqu'il s'agit des données sur la langue maternelle, pour désigner plus spécifiquement les personnes de langue maternelle anglaise, française et « autre ». Nos observations se fondent sur les données-échantillon des recensements de 1971, 1981, 1991 et 1996. Pour faciliter leur comparaison, nous avons simplifié les déclarations de langue maternelle ou d'usage double ou multiple de 1981 à 1996, de manière semblable aux simplifications effectuées par Statistique Canada pour 1971.

Tendances touchant la minorité de langue anglaise au Québec

La population de langue anglaise se stabilise

En bref, au Québec la minorité anglophone se trouve, tout comme la majorité francophone, aux prises avec une sous-fécondité chronique. Mais le pouvoir d'assimilation de l'anglais compense en grande partie la sous-fécondité anglophone. De sorte que du point de vue du remplacement des générations, la population de langue anglaise se porte aussi bien au Québec que dans le reste du Canada, et nettement mieux que la population québécoise de langue française. La minorité anglophone a même pu stabiliser

ses effectifs grâce à la résorption récente de ses pertes migratoires. Son intégration plus poussée au sein d'une société de langue française promet donc d'assurer son avenir. Examinons cela de plus près.

Le tableau 1 montre que la population de langue anglaise au Québec a d'abord connu une baisse importante entre 1971 et 1991. Sur l'ensemble de cette période, la réduction totale des effectifs est de 20,6 % selon la langue maternelle et de 14,1 % selon la langue d'usage. Puis, entre 1991 et 1996, la minorité n'a baissé que légèrement en matière de langue maternelle, et est demeurée stable quant à la langue d'usage.

Tableau 1
Population de langue anglaise au Québec, 1971 à 1996

	1971	1981	1991	1996
Langue maternelle (1)	788 830	693 600	626 200	621 858
Langue d'usage (2)	887 875	806 785	761 815	762 457
Excédent ((2) moins (1))	99 045	113 185	135 615	140 599
Excédent en % de (1)	12,5 %	16,3 %	21,7 %	22,6 %

Source : Louise Marmen et Jean-Pierre Corbeil, *Les langues au Canada*, Ottawa, Statistique Canada, 1999, tableaux A.1 et A.2.

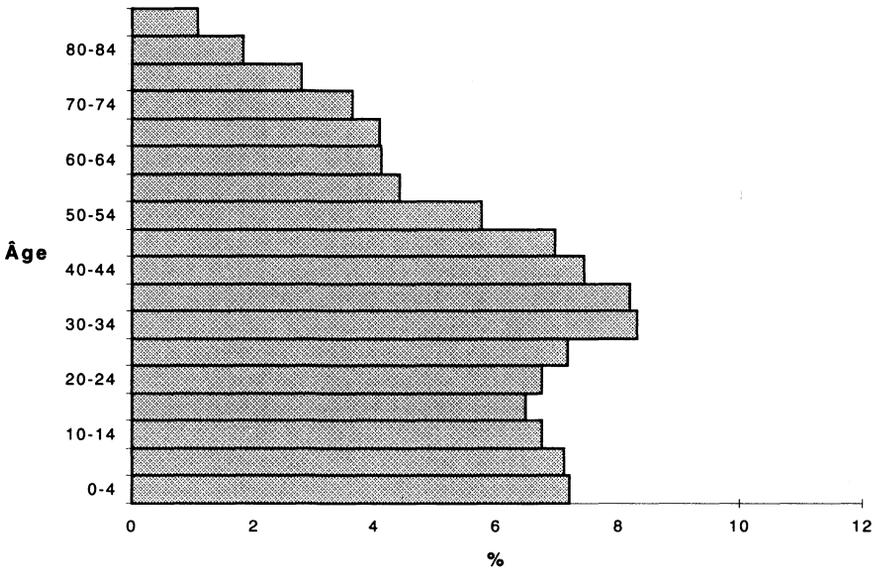
L'évolution moins défavorable de la minorité du point de vue de la langue d'usage traduit la puissance de l'anglais en tant que langue d'assimilation. L'excédent de la population de langue d'usage anglaise relativement à celle de langue maternelle anglaise provient surtout du fait que de nombreux allophones dans la région de Montréal adoptent l'anglais comme langue principale à la maison. Les deux dernières lignes du tableau 1 font ressortir que malgré le déclin de la population de langue maternelle anglaise, les gains de l'anglais par voie d'assimilation ne cessent de croître au Québec en chiffres tant relatifs qu'absolus.

La puissance assimilatrice de l'anglais

Cette assimilation des allophones à l'anglais compense en bonne partie la sous-fécondité des anglophones. La fécondité anglophone au Québec est en fait très insuffisante depuis 1971. Mais les allophones anglicisés élèvent habituellement leurs enfants en anglais. Ceux-ci sont donc de langue maternelle anglaise. Si bien que malgré la sous-fécondité, les enfants de langue maternelle anglaise sont presque aussi nombreux que les jeunes adultes anglophones. Cela ressort clairement du profil de la minorité selon l'âge (figure 1).

Figure 1

Profil selon l'âge de la population de langue maternelle anglaise, Québec, 1996



Pourcentage relativement à la population totale de langue maternelle anglaise

Les jeunes enfants au bas du profil sont à peine moins nombreux que les jeunes adultes les plus susceptibles d'être leurs parents, qui se trouvent au milieu du profil.

Plus précisément, le nombre de jeunes enfants représente 91 % du nombre de jeunes adultes susceptibles d'être leurs parents. Ce pourcentage, qui s'appelle le *taux de remplacement* des générations anglophones au Québec, se calcule au moyen des chiffres du tableau 2, qui ont servi à tracer la figure 1. On divise le nombre des 0 à 4 ans par la moitié de la somme des 25 à 29 ans et des 30 à 34 ans, en guise d'estimation du nombre de jeunes adultes âgés de 27,5 à 32,5 ans (l'espace entre les générations est présentement d'environ 27,5 ans; il faut aussi hausser le dénominateur de 2 % pour tenir compte de la mortalité précoce qui survient entre la naissance et l'âge de procréer).

Tableau 2
Population de langue maternelle anglaise selon l'âge, Québec, 1996

Âge	Nombre	% du total	Âge	Nombre	% du total
85 +	6 642	1,07	40-44	46 304	7,45
80-84	11 299	1,82	35-39	50 842	8,18
75-79	17 360	2,79	30-34	51 607	8,30
70-74	22 639	3,64	25-29	44 648	7,18
65-69	25 299	4,07	20-24	41 897	6,74
60-64	25 645	4,12	15-19	40 263	6,47
55-59	27 488	4,42	10-14	41 980	6,75
50-54	35 744	5,75	5-9	44 181	7,10
45-49	43 332	6,97	0-4	44 688	7,19
			Total	621 858	100,0

Source : Compilation spéciale du recensement de 1996 et calculs de l'auteur.

Un taux de remplacement de 91 % équivaut à un *déficit entre les générations* de seulement 9 %. Or, la fécondité anglophone au Québec n'était que de 1,63 enfant par femme entre 1991 et 1996. Relativement au seuil de remplacement « biologique » que les démographes fixent à 2,1 enfants par femme, cela représenterait un déficit de 22 % entre les générations anglophones. Nous avons vu que le déficit n'est effectivement que de 9 %, grâce à l'assimilation. Les retombées de l'anglicisation des allophones – en tant que moyen de générer davantage d'enfants de langue maternelle anglaise – comble ainsi à l'heure actuelle la majeure partie du déficit biologique de la minorité anglophone. Par conséquent, le profil selon l'âge de cette minorité évoque simplement une population en voie de vieillissement.

Il est instructif de comparer le taux de remplacement de 91 % qui ressort de ce profil démographique à celui d'autres populations. Au Québec, le taux de fécondité des francophones est identique à celui des anglophones. Mais parce que le français n'assimile pas une part équitable d'allophones comparativement à l'anglais, le taux de remplacement des générations francophones est seulement de 84 %. D'autre part, le taux de remplacement des générations anglophones dans le reste du Canada est de 93 %. En somme, du point de vue

du remplacement des générations, la population de langue anglaise se porte aussi bien au Québec que dans le reste du Canada, et nettement mieux que la population québécoise de langue française.

L'importante réduction de la minorité de langue anglaise survenue au Québec entre 1971 et 1991 est donc attribuable avant tout à des pertes migratoires exceptionnelles. Il semble toutefois que la grande majorité de ceux qui, dans la foulée de la Révolution tranquille, tenaient à quitter le Québec sont partis. Une fois cette conjoncture franchie, le déficit migratoire de la minorité anglophone s'est largement résorbé. N'eût été de sa sous-fécondité persistante, le recrutement de nouveaux effectifs par voie d'assimilation aurait pu entraîner plus récemment une reprise de la croissance de la population de langue anglaise au Québec.

L'intégration pour assurer l'avenir

Si la minorité anglophone demeure aussi sous-féconde, son poids au sein de la population du Québec continuera à reculer au profit de celui des allophones qui bénéficient d'une immigration internationale régulière. En revanche, il est plus difficile de prévoir l'évolution future de la minorité de langue anglaise en chiffres absolus. Par suite de la loi 101, la part de l'anglais dans l'assimilation des allophones baissera sans doute relativement à celle du français. Mais cela se trouvera compensé par la croissance de la population allophone : il y aura de plus en plus d'allophones à assimiler. Par conséquent, la stabilisation de la population de langue anglaise devient possible, comme cela s'est produit entre 1991 et 1996, dans la mesure où ses pertes migratoires interprovinciales demeurent assez faibles.

À cette fin, il faudrait encourager la jeunesse anglophone à s'intégrer avec enthousiasme à une société de langue française. Cela veut dire qu'au lieu de contester à outrance le caractère français du Québec, les représentants de la minorité auraient intérêt à réorienter leur discours politique, voire la politique linguistique canadienne, de manière à promouvoir plutôt une perception positive du français comme langue officielle et commune de la province. Des ajustements de ce genre seraient susceptibles d'atténuer de façon définitive la propension des jeunes anglophones à quitter le Québec.

Par ailleurs, au bout du compte, la redistribution de la population de langue anglaise par voie de migration interprovinciale n'a rien d'un processus de disparition, irréversible et absolu. Les anglophones qui quittent le Québec ne disparaissent pas pour autant. Tout simplement, ils évoluent autrement au sein de la majorité de langue anglaise du Canada.

Il n'en va pas de même de l'érosion des minorités francophones hors Québec par la voie de l'assimilation à l'anglais. Les enfants des parents anglicisés grossissent les rangs de la population anglophone et sont perdus pour la population francophone. Pareil mécanisme contribue de façon définitive à la réduction de la population de langue française à l'extérieur du Québec tout comme au Canada dans son ensemble.

Tendances parmi les minorités de langue française hors Québec***Sous-fécondité et anglicisation compromettent le remplacement des générations***

Nous avons vu comment au Québec le pouvoir d'assimilation de l'anglais compense la sous-fécondité de la population anglophone. Parmi la population de langue française à l'extérieur du Québec, l'assimilation à l'anglais produit l'effet contraire. Elle compromet de façon définitive le remplacement des générations. Comme résultat, la population de langue maternelle française a plafonné, tandis que celle de langue d'usage française baisse de façon continue. Ce qui contribue à pousser la population de langue française du Canada dans son ensemble vers le déclin.

Le tableau 3 montre en effet que la population de langue maternelle française hors Québec a fluctué de façon irrégulière entre 1971 et 1996. En même temps, celle de langue d'usage française a baissé continuellement et accuse une réduction de 8,5 % sur l'ensemble de la période.

Tableau 3
Population de langue française à l'extérieur du Québec, 1971 à 1996

	1971	1981	1991	1996
Langue maternelle (1)	926 400	923 605	976 415	970 207
Langue d'usage (2)	675 925	666 785	636 640	618 522
Déficit ((1) moins (2))	250 475	256 820	339 775	351 685
Déficit en % de (1)	27,0 %	27,8 %	34,8 %	36,2 %

Source : Louise Marmen et Jean-Pierre Corbeil, *Les langues au Canada*, Ottawa, Statistique Canada, 1999, tableaux A.1 et A.2.

Le déficit des effectifs de langue d'usage française relativement à ceux de langue maternelle française, partout visible dans ce tableau, provient spécifiquement de l'assimilation à l'anglais de nombreux francophones minoritaires. Ce déficit a augmenté en chiffres tant relatifs qu'absolus. La dernière ligne du tableau indique en fait que le *taux d'assimilation* à l'anglais de la population francophone, ou *taux d'anglicisation*, ne cesse de croître.

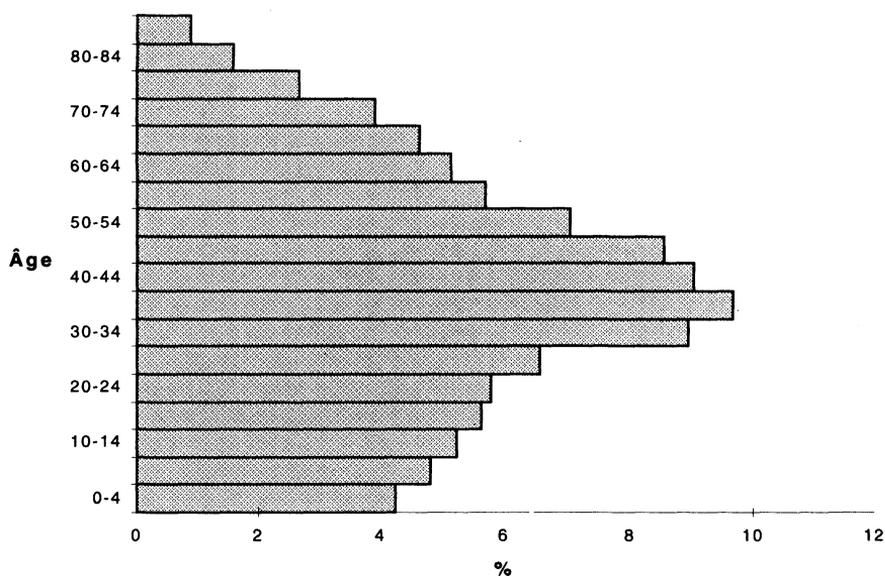
Ajoutons que la migration interprovinciale a historiquement toujours profité à la population francophone hors Québec aux dépens de celle du Québec. Cependant, depuis le milieu des années 1980 cette source semble tarie. En fait, les autres provinces ont perdu 5 200 francophones au profit du Québec en 1986-1991, et 1 200 autres en 1991-1996². Ces récentes pertes migratoires demeurent néanmoins très faibles au regard de la population minoritaire en

cause. La stagnation des effectifs de langue maternelle française hors Québec de même que la baisse continue de ceux de langue d'usage française s'expliquent davantage par la sous-fécondité et l'assimilation.

La fécondité francophone hors Québec est passée sous le seuil de remplacement des générations au milieu des années 1970. Par conséquent, sous-fécondité et assimilation agissent désormais de concert. Le profil de la population francophone hors Québec selon l'âge en témoigne (figure 2). Depuis le *baby boom*, la relève n'a cessé de fondre.

Figure 2

Profil selon l'âge de la population de langue maternelle française hors Québec, 1996



Pourcentage relativement à la population totale de langue maternelle française

Le taux de remplacement des générations se calcule à l'aide du tableau 4. Il est de 54 %. Cela équivaut à un déficit entre les générations de 46 %. Autrement dit, les jeunes enfants francophones sont *grosso modo* moitié moins nombreux que la génération de leurs parents. C'est pourquoi le plafonnement actuel de la population de langue maternelle française, constatée au tableau 3, préfigure une baisse imminente. C'est en quelque sorte la pointe de l'iceberg. À moins d'un apport migratoire aussi important qu'imprévu, la population francophone hors Québec suivra une tendance au déclin comme celle qui mine déjà les effectifs selon la langue d'usage. Son profil selon l'âge est celui

d'une minorité qui, après avoir connu plus de deux siècles de croissance, bascule vers la disparition. Les différentes situations régionales relevées à la section suivante apporteront tout au plus certaines nuances à ce jugement.

Depuis le début des années 1980, la fécondité francophone à l'extérieur du Québec n'a pas excédé 1,60 enfant par femme. Elle était de 1,57 entre 1991 et 1996. Relativement au seuil de remplacement biologique de 2,1, cela représente un déficit de 25 %. Comme nous l'avons vu, le déficit actuel est de 46 %, soit de 21 points de pourcentage plus élevé. Ce 21 % de plus est attribuable à l'assimilation. Les jeunes adultes francophones qui adoptent l'anglais comme langue d'usage élèvent habituellement leurs enfants en anglais. Ceux-ci sont alors de langue maternelle anglaise et, au lieu de se trouver à la base de la figure 2, contribuent à renflouer la base du profil selon l'âge de la majorité anglophone, qui est presque aussi sous-féconde. En somme, à l'heure actuelle, sous-fécondité et assimilation comptent pour une part à peu près égale du déficit de 46 % entre les générations francophones au niveau de l'ensemble de la population de langue française à l'extérieur du Québec.

Tableau 4
Population de langue maternelle française selon l'âge,
Canada moins Québec, 1996

Âge	Nombre	% du total	Âge	Nombre	% du total
85 +	8 672	0,89	40-44	87 828	9,05
80-84	15 145	1,56	35-39	93 925	9,68
75-79	25 916	2,67	30-34	86 936	8,96
70-74	37 698	3,89	25-29	63 568	6,55
65-69	44 871	4,62	20-24	56 063	5,78
60-64	49 913	5,14	15-19	54 665	5,63
55-59	55 166	5,69	10-14	50 740	5,23
50-54	68 358	7,05	5-9	46 625	4,81
45-49	82 976	8,55	0-4	41 143	4,24
			Total	970 207	100,0

Source : Compilation spéciale du recensement de 1996 et calculs de l'auteur.

La comparaison des figures 1 et 2 ainsi que des taux de remplacement correspondants fait ressortir la situation diamétralement opposée de la minorité anglophone du Québec en regard de celle de la population francophone dans le reste du Canada. Puisque fécondité anglophone au Québec et fécondité

francophone hors Québec sont à toutes fins utiles égales depuis le milieu des années 1980³, cette différence fondamentale émane exclusivement de la puissance assimilatrice de l'anglais, tant au Québec que dans les autres provinces.

Une autre façon de saisir les situations démographiques opposées des deux populations est de comparer directement leurs effectifs en chiffres réels aux tableaux 2 et 4, à partir du groupe des 45 à 49 ans jusqu'à celui des 0 à 4 ans. Autant la stabilité des effectifs est remarquable chez les anglophones du Québec, autant leur effondrement est dramatique chez les francophones hors Québec. En effet, alors que les adultes francophones d'âge mûr sont presque deux fois plus nombreux que leurs vis-à-vis anglophones, on compte en fin d'exercice davantage de jeunes enfants de langue maternelle anglaise au Québec que de jeunes enfants francophones dans l'ensemble des neuf autres provinces.

Viabilité démographique régionale et disparition tendancielle

On reproche souvent aux chercheurs de parler de la disparition éventuelle des minorités francophones trop éloignées du Québec. Il est néanmoins utile à des fins descriptives d'employer ce vocable dans le sens précis que lui donnent les démographes : « quand une population diminue de 20 à 30 % en 30 ans, elle est en voie de disparition⁴ ». En examinant les différentes situations régionales, nous dirons donc qu'une minorité donnée est en voie de *disparition tendancielle* lorsqu'elle perd environ le quart de ses effectifs – ou plus – à chaque génération. Ce n'est pas encore le cas pour l'ensemble de la population de langue française à l'extérieur du Québec. Mais vu la figure 2 et l'actuel déficit de 46 % entre les générations, cela paraît inéluctable à plus ou moins brève échéance, à moins d'apports migratoires importants et soutenus.

Si le déficit entre les générations francophones est considérable parmi chaque minorité régionale, son ampleur varie d'une région à l'autre en fonction du déficit biologique des francophones et, surtout, de leur taux d'assimilation à l'anglais. Chacune des minorités provinciales est sous-féconde, mais le taux d'anglicisation varie de beaucoup entre les provinces et régions.

L'anglicisation est à son plus faible au Nouveau-Brunswick. C'est également la seule minorité francophone qui a su faire baisser le taux d'anglicisation parmi ses jeunes adultes âgés de 25 à 34 ans, groupe stratégique pour le remplacement des générations : il est passé de 11 % en 1971 à 9 % en 1996. Aussi la sous-fécondité explique-t-elle la majeure partie du déficit actuel de 36 % entre les générations francophones dans cette province. Puisque le nombre d'enfants ne cesse de se réduire, la minorité de langue française, tant selon la langue maternelle que selon la langue d'usage, a cessé de croître.

L'anglicisation est beaucoup plus répandue en Ontario où son taux parmi les 25 à 34 ans est passé de 36 % en 1971 à 44 % en 1996. Le déficit actuel entre les générations francophones s'élève à 44 %. Le profil de la minorité selon

l'âge ressemble donc de très près à celui de l'ensemble des francophones hors Québec (figure 2). La population de langue maternelle française ne progresse plus. Celle de langue d'usage française s'est réduite de 13 % depuis 1971.

La situation est un peu meilleure dans l'Est de l'Ontario (divisions de recensement d'Ottawa-Carleton, de Prescott-Russell et de Stormont-Dundas-Glengarry), où l'anglicisation des 25 à 34 ans est de 32 % et le déficit entre les générations, de 33 %; ainsi que dans le Nord (divisions de Sudbury, Cochrane, Timiskaming et Nipissing), où on note une assimilation des jeunes adultes de 34 % et un déficit de 35 %. Dans le reste de la province, l'effondrement entre les générations est plus marqué : assimilation de 65 %, déficit entre les générations de 62 %. Retenons à quel point le taux d'anglicisation des jeunes adultes de 25 à 34 ans, mesuré en fonction de leur langue d'usage à la maison, s'avère un excellent indicateur de la vitalité démographique intrinsèque des populations francophones dans les différentes régions de l'Ontario.

On pouvait espérer que la *Loi sur les langues officielles* du Canada réduise l'assimilation du moins dans la région de la capitale canadienne, qui compte la plus importante concentration de francophones à l'extérieur du Québec. Or, il n'en est rien. L'anglicisation des jeunes adultes augmente constamment à Ottawa comme partout ailleurs en Ontario. Dans la division de recensement d'Ottawa-Carleton, dont les limites coïncident désormais avec celles de la nouvelle ville d'Ottawa, le taux est passé de 22 % en 1971 à 26 % en 1981, à 33 % en 1991 et à 40 % en 1996. Ici encore, le déficit actuel entre les générations francophones est également de 40 %. Et la population de langue française de la nouvelle capitale du Canada est en déclin.

Dans chacune des autres provinces, le taux d'assimilation des 25 à 34 ans et le déficit entre les générations francophones sont de l'ordre de 50 % ou plus. L'effritement de la relève y est donc encore plus sévère que ce que nous montre la figure 2. Par conséquent, sauf en Colombie-Britannique, les minorités en cause sont toutes en voie de disparition tendancielle. Entre 1971 et 1996, la population de langue d'usage française a baissé de 56 % à Terre-Neuve, de 31 % à l'Île-du-Prince-Édouard, de 24 % en Nouvelle-Écosse, de 42 % au Manitoba, de 63 % en Saskatchewan et de 21 % en Alberta. Si, à la faveur du boom pétrolier, la minorité a d'abord augmenté en Alberta entre 1971 et 1981, elle a chuté par la suite de 40 % entre 1981 et 1996.

La Colombie-Britannique fait mollement exception. Sa population de langue d'usage française a parfois augmenté au gré des apports migratoires interprovinciaux et internationaux. Mais elle n'a aucun enracinement démographique. Le taux d'assimilation des jeunes adultes nés dans la province est tout près de 90 % et le déficit entre les générations francophones s'élève à 72 %. La situation est analogue au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest.

La perspective globale

L'anglicisation croissante des francophones minoritaires ne compromet pas seulement l'avenir de la population de langue française au Canada anglais. Elle annule aussi le maigre profit démographique réalisé jusqu'ici au Québec en matière de francisation des allophones. En effet, au niveau de l'ensemble du Canada le taux de remplacement des générations francophones n'est que de 79 %, ce qui équivaut à leur taux de remplacement biologique.

La majorité canadienne de langue anglaise est donc seule à tirer de l'assimilation des allophones un profit net qui compense en grande partie sa sous-fécondité. Voilà pourquoi il est souvent question du vieillissement de la population canadienne, largement de langue anglaise. Mais jamais de so éventuel déclin. Et voilà pourquoi la perspective est tout autre pour la population de langue française du Canada. Après quatre siècles de croissance, c'est le déclin ou, si l'on veut, la disparition tendancielle qui lui pend au bout du nez.

Devant cette perspective globale, la solution au préjudice démographique dont souffre la population de langue française au Canada, relativement à celle de langue anglaise, se trouve en tout premier lieu au Québec. Pour compenser autant que possible la sous-fécondité francophone au Canada, les règles du jeu devront changer de sorte que, du moins au Québec, l'assimilation appuie le remplacement des générations francophones au même degré que celui des générations anglophones. Ainsi, il n'y a pas lieu de se préoccuper outre mesure de l'avenir de la population québécoise de langue anglaise. En revanche, il incombe à Ottawa et à Québec de se concerter d'urgence sur de nouvelles mesures à prendre pour intensifier la francisation des immigrants allophones à Montréal.

Quant aux minorités de langue française à l'extérieur du Québec, en l'absence d'apports migratoires substantiels et continus elles sont vouées à un déclin plus ou moins rapide, en fonction du déficit entre leurs générations. Même celles qui profitent régulièrement de la migration font en quelque sorte illusion : la population francophone de la Colombie-Britannique n'a guère plus de viabilité démographique intrinsèque que celle de la Californie.

Il n'existe pas de remède général adéquat au déficit entre les générations francophones à l'extérieur du Québec. L'adoption de l'anglais comme langue principale à la maison est devenue la norme parmi les jeunes adultes francophones à l'extérieur du Nouveau-Brunswick ainsi que de l'Est et du Nord de l'Ontario. Il est illusoire de prétendre renverser pareille norme, qui a pénétré jusque dans le créneau le plus intime de la vie privée.

En revanche, le succès relatif de la minorité francophone du Nouveau-Brunswick dans ses efforts visant à éliminer l'anglicisation nous paraît instructif. Le modèle acadien, si l'on peut dire, comporte une distanciation

certaine par rapport à la majorité linguistique provinciale : une quasi-reconnaissance en tant que peuple (loi 88), une loi sur les langues officielles et un réseau significatif d'institutions de langue française gérées par la minorité.

L'Ontario français pourrait s'en inspirer : par la reconnaissance sous une forme ou une autre d'un peuple canadien-français; la proclamation de districts bilingues dans les régions Est et Nord, tels qu'envisagés par la Commission Laurendeau-Dunton; le développement dans ces districts d'un réseau d'institutions de langue française comparable à celui de la minorité de langue anglaise du Québec, conformément à ce que prévoyait la même commission⁵.

Le taux d'assimilation des jeunes adultes francophones a atteint 40 % dans la nouvelle capitale d'un pays officiellement bilingue. Ce scandale national ne saurait prendre des proportions encore plus incongrues. La politique linguistique canadienne doit se donner comme objectif explicite de contrer l'anglicisation des francophones dans les parties du Canada à l'extérieur du Québec où les minorités de langue officielle sont encore assez viables. Cela exige entre autres d'accorder une plus large place aux différences nationales et territoriales et, dans la loi linguistique proprement dite, au principe de territorialité.

NOTES

1. La présente étude est le fruit de recherches entreprises à l'origine à la demande du regretté sénateur Jean-Maurice Simard, puis pour le Programme de contestation judiciaire du Canada. L'auteur a bénéficié également du soutien du Conseil de recherches

en sciences humaines du Canada.

2. Louise Marmen et Jean-Pierre Corbeil, *Les langues au Canada*, Ottawa, Statistique Canada, 1999, tableau 5.7.

3. *Ibid.*, tableau 5.1.

4. Jacques Henripin et Réjean Lachapelle, « Les perspectives

d'avenir des groupes linguistiques au Québec », *Le Devoir*, 7 juillet 1977.

5. Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, *Rapport final*, Ottawa, Information Canada, 1967, vol. 1, p. 122.